

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 703

33 – GIRONDE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Ventes et cessions

477 542 419 RCS Bordeaux.

SOFIBOR.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 37000.00 EUR.

Adresse : Gare Saint-Louis, 33300 Bordeaux.

Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BORDEAUX du 29 JANVIER 2021, la société SOFIBOR, (absorbante) SAS au capital de 37 000 €, dont le siège social est à BORDEAUX (33300) Gare Saint Louis, RCS BORDEAUX 477 542 419 et la société BORDEAUX DISTRIBUTION (absorbée), SAS au capital de 180 900 €, dont le siège social est à BORDEAUX (33300) Gare de Bordeaux Saint Louis, RCS BORDEAUX 473 203 362, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société BORDEAUX DISTRIBUTION par la société SOFIBOR. La société BORDEAUX DISTRIBUTION ferait apport à la société SOFIBOR de la totalité de son actif, soit 4 344 373 €, à charge de la totalité de son passif, soit 2 956 290 €. La valeur nette des apports s'élèverait à 1 388 083 €. La société SOFIBOR détenant la totalité des 1 005 actions composant le capital social de la société BORDEAUX DISTRIBUTION, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. La différence entre l'actif net transféré par la société BORDEAUX DISTRIBUTION, soit 1 388 083 € et la valeur nette comptable des 1 005 actions de ladite société, détenues par la société SOFIBOR, telle qu'inscrite à l'actif du bilan de la société SOFIBOR, auquel il convient d'ajouter la somme de 3 060 € correspondant au prix de rachat de 17 actions de BORDEAUX DISTRIBUTION par SOFIBOR effectués le 29 octobre 2020, qui s'élève à 1 667 523 €, représente un mali de fusion d'un montant de 282 500 €. La société SOFIBOR sera propriétaire des biens apportés à compter du jour de la réalisation définitive de la fusion soit à la date d'approbation de la fusion par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société absorbante qui sera la date de réalisation de la fusion, sous réserve de la publicité prescrite par l'article R.236-2 du Code de commerce. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société BORDEAUX DISTRIBUTION de puis le 1er AVRIL 2020 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société SOFIBOR. La société BORDEAUX DISTRIBUTION sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de la réalisation définitive de la fusion. Les créanciers de la société SOFIBOR, ainsi que ceux de la société BORDEAUX DISTRIBUTION, dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux

articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX au nom des deux sociétés le 4 FEVRIER 2021..

